

N° : 2023\_12\_05\_29

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID : 005-200067825-20231205-2023\_12\_05\_29-DE

S<sup>2</sup>LOW

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

**L'an deux mille vingt trois, le cinq décembre à 18h30,**

Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 59 Présents à la séance : 43
DATE DE LA CONVOCATION	28/11/2023
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	12/12/2023

**OBJET :**

**Relevé de décisions**

**Étaient présents :**

Mme Nicole MAGALLON , M. Jean-Baptiste AILLAUD , M. Patrick ALLEC , M. Serge AYACHE , M. Christian MULLER , M. Rémi COSTORIER , M. Rémy ODDOU , M. Claude NEBON , M. Roger GRIMAUD , M. Bernard LONG , Mme Carole LAMBOGLIA , Mme Mélodie GAILLARD , M. Denis DUGELAY , Mme Monique PARA-AUBERT , M. Daniel BOREL , Mme Marie-Christine LAZARO , Mme Annie LEDIEU , Mme Claudie JOUBERT , Mme Laurence ALLIX , M. Frédéric LOUCHE , M. Roger DIDIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , M. Cédryc AUGUSTE , Mme Solène FOREST , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , M. Claude BOUTRON , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Gérald CHENAVIER , M. Hervé COMBE , M. Christian HUBAUD , M. Guy BONNARDEL  
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

M. Jean-Michel ARNAUD procuration à Mme Marie-Christine LAZARO, Mme Sylvie LABBÉ procuration à Mme Annie LEDIEU, M. Christian PAPUT procuration à M. Daniel BOREL, Mme Maryvonne GRENIER procuration à M. Jean-Louis BROCHIER, Mme Catherine ASSO procuration à Mme Martine BOUCHARDY, M. Daniel GALLAND procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, Mme Françoise DUSSERRE procuration à Mme Chantal RAPIN, Mme Ginette MOSTACHI procuration à M. Christian HUBAUD, M. Richard GAZIGUIAN procuration à M. Joël REYNIER, Mme Charlotte KUENTZ procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH

**Absent(s) :**

M. Michel GAY-PARA, M. Thierry PLETAN, M. Benjamin CORTESE, M. Christophe PIERREL, Mme Isabelle DAVID, M. Eric GARCIN

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Monique PARA-AUBERT, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.



Le rapporteur expose :

Aux termes de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire peut déléguer au Président un certain nombre de compétences pour tout ou partie de son mandat. Ce même article précise que le Président doit rendre compte au Conseil des décisions qu'il a prises en vertu de ses délégations.

Par délibération n°2022\_10\_04\_3 du 4 octobre 2022, le Conseil communautaire a ainsi délégué dix-neuf de ses compétences à Monsieur le Président pour la durée de son mandat.

Depuis la dernière information du Conseil, Monsieur le Président a fait usage de ses délégations dans les affaires suivantes :

### FINANCES :

#### Demandes de subventions à l'Etat ou aux Collectivités territoriales :

Date	Objet	Organisme financeur	Montant de la subvention
07/11/2023	Décision Etude Biodéchets	ADEME Région	ADEME : 8 100,00 € Région : 13 500,00 €

#### Indemnités de sinistre reçues :

Date de la décision	Date de du sinistre	Assurance	Objet du sinistre	Montant TTC
7/7/2023	6/3/23	AXA	BUS ENDOMMAGE CC -268-CG	532.91€
4/8/2023	14/3/23	GROUPAMA	Dossier DO décollement morceau de façade	1800 €
20/10/23	17/6/23	AXA	BUS ENDOMMAGE BD-724-VT	4195.21 €

### MARCHES PUBLICS :

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DÉCISION
Marché pour l'achat d'un dégrilleur pour la station d'épuration de la Saulce	Société HUBER TECHNOLOGY (67140 BARR)	Conclu pour un prix de 24 000 € HT pour un délai de 14 à 18 semaines à réception de la commande.	26 OCTOBRE 2023
Accord cadre à bons de	Société SCAL	conclu pour un montant :	17 OCTOBRE 2023

*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.*

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H. T.	DATE DÉCISION
commande, pour l'exploitation d'une double ligne urbaine du réseau l'Agglo en Bus sur la Commune de Gap en raison d'une pénurie de conducteurs pour une période d'affrètement court du lundi 06/11/2023 au samedi 30/12/2023 (46 jours)	(05000 GAP)	Coût à la journée du service : 790 € HT soit un total de 36 340 € HT pour la ladite période.	
Marché pour la remise en état d'un moteur électrique pour la station d'épuration de Gap	Société SAS ROSTAN PERE ET FILS ( 05000 GAP)	Conclu pour un prix de 3706,88€ HT pour un délai de 5 à 6 semaines à réception du bon de commande.	13 OCTOBRE 2023
Marché pour la fourniture d'un surpresseur pour la station d'épuration de Gap	Société HIBON (59447 WASQUEHAL)	Conclu pour un prix de 7718 € HT pour un délai de 5 à 6 semaines à réception du bon de commande.	13 OCTOBRE 2023
Marché pour la fourniture et pose de 34 pneus dont 20 pneus rechapés pour les camions bennes à ordures ménagères du parc de véhicules	Société BARNEAUD PNEUS (05000 GAP)	Fourniture pneus : 15 920 € HT Pose pneus : 1 037,68 € HT durée de livraison de 2 semaines.	13 OCTOBRE 2023
Marché pour la fourniture et pose de 90 pneus dont 40 pneus rechapés pour les autobus du parc de véhicules	Société BARNEAUD PNEUS (05000 GAP)	Fourniture pneus : 42 040 € HT Pose pneus : 3 811 € HT durée de livraison de 2 semaines	13 OCTOBRE 2023
La consultation portant sur l'exploitation d'une double ligne urbaine Ligne 7/9 est déclarée infructueuse en raison d'absence d'offre.			6 OCTOBRE 2023
marché pour l'achat d'un motovariateur pour la station d'épuration de Gap	Société ALPHITAN UME (69800 SAINT PRIEST)	Conclu pour un prix de 4 350 € HT pour un délai de 11 à 12 semaines à réception du bon de commande.	2 OCTOBRE 2023
Avenant n° 1 au marché n° 230146 pour l'acquisition d'une semi remorque à fond mouvant alternatif neuve pour le transport des ordures ménagères et l'acceptation de la prestation supplémentaire éventuelle de reprise de l'ancien équipement pour une valeur de 4 500.00 € HT	Société LEGRAS INDUSTRIES (51206 EPERNAY)	Lire : "article 4 - Prix des prestations supplémentaires éventuelles sans objet."	25 SEPTEMBRE 2023
Marché pour la fourniture	Entreprise Azur Trucks	Conclu pour un montant	19 SEPTEMBRE

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H. T.	DATE DÉCISION
et le remplacement de l'embrayage du camiongrue du quai de transfert 6025 KL 05.	Distribution et Réparation (05000 GAP)	total de 4 389,78 € H.T. durée de livraison de 1 mois.	2023
marché sans publicité ni mise en concurrence pour le renouvellement du contrat de maintenance du portail web ECOCITO pour les déchetteries.	Société TRADIM (75009 PARIS).	Le forfait annuel de maintenance est fixé à 1 324,64 € HT révisable. Il prend effet le 01/01/2024 pour une durée de 12 mois. Reconductible deux fois, par période d'un an	11 SEPTEMBRE 2023
marché sans publicité ni mise en concurrence pour le renouvellement du contrat de maintenance du logiciel de gestion des déchetteries ECOCITO MANAGER	Société TRADIM (75009 PARIS)	Le forfait annuel de maintenance est fixé à 1 200 € HT. Il prend effet le 01/01/2024 pour une durée de 12 mois Reconductible deux fois, par période d'un an.	11 SEPTEMBRE 2023
Marché sans publicité ni mise en concurrence pour l'accompagnement complémentaire à l'organisation de la phase de concertation réglementaire avant approbation du schéma directeur de la mobilité en plan de mobilité simplifié comme prévu à la Loi d'orientation des mobilités	Bureau d'Études TECURBIS (75009 PARIS)	Conclu pour un montant de 7 000 € HT pour la période du 7 juin au 30 juin 2024.	21 AOÛT 2023

**Le Conseil prend acte.**

Le Président



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Monique PARA-AUBERT

Transmis en Préfecture le : **14 DEC. 2023**

Affiché ou publié le : **14 DEC. 2023**

